

## Comité de Suivi du 16 janvier 2018

### Compte-rendu

Le Comité de Suivi s'est tenu au centre Ivry-Paris XIII, salle du Sycotom, de 8h45 à 10h30.

#### Présents

Jacques GAUTIER	Président	SYCTOM
Martial LORENZO	Directeur général des services	SYCTOM
Patrice FURÉ	Directeur de cabinet	SYCTOM
Pierre HIRTZBERGER	Directeur général des services techniques	SYCTOM
Philippe BOUYSSOU	Maire	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Nicole POLIAN	Conseillère municipale	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Jérôme COUMET	Maire	Mairie du 13 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris
Danièle SEIGNOT	Adjointe au maire en charge des espaces verts et de la propreté	Mairie du 13 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris
Léon GARAIX	Directeur adjoint de cabinet de Mao PENINO	Mairie de Paris
Caroline GARIN	Service expertise et stratégie, Direction de la propreté et de l'équipement	Mairie de Paris
Richard ANANIAN	Adjoint au maire Urbanisme et services techniques	Mairie d'Alfortville
Monique RAFFAELLI	Conseillère municipale	Mairie du Kremlin-Bicêtre
Marie Hélène MAGNE	Vice-présidente de l'EPT 10 en charge de l'environnement et des déchets, Adjointe au maire en charge de l'enfance et de l'éducation	Mairie de Charenton-le-Pont
Hélène COLOMBINI	Chargée de mission économie circulaire et déchets	Conseil régional d'Île-de-France
Marie GUGLIELMETTI	Direction du développement durable	Conseil départemental du Val-de-Marne
Alexandra MORTET	Collaboratrice de la députée Mathilde PANOT	Assemblée Nationale
Jean-Marie CHABANE	Chef de l'unité territoriale - Val-de-Marne	Préfecture du Val-de-Marne
Olivier CASEAU	DRIEE	Préfecture du Val-de-Marne
Mary-Anne MATHIEU	DRIEE	Préfecture du Val-de-Marne
Hervé LEMAIRE	Responsable du service aménagement et exploitation	HAROPA Ports de Paris
Pascale GIRAUD-MARSOT	Chargée de Relations Industriels et Logistique Urbaine	HAROPA Ports de Paris
Nathalie GRAND	Directrice de la communication	SEMAPA
Ludovic VION	Directeur de la programmation et de l'urbanisme	SEMAPA
Anne CONNAN	Co-Présidente	Collectif 3R
Daniel HOFNUNG		Collectif 3R
Francis REDON	Président	Environnement 93
Dominique PAGÈS		Groupe des Sentinelles d'Ivry
Philippe DUFOURT	Directeur général délégué SITA France	Société IVRY-PARIS XIII
Frédéric GOURDIN	Directeur du projet IP13	Groupement IP13
Pascal BARDOU	Secrétaire Général	Syndicat SPTE- RP
Philippe HÉLIÈS	Délégué syndical	CSS « Collège salariés » IP13

## Documents mis à disposition des membres

- Présentation du Syctom

### Ouverture du Comité de suivi

*Le 6<sup>ème</sup> Comité de suivi du projet d'Ivry-Paris XIII s'ouvre à 8h45 avec le mot d'accueil de Jacques GAUTIER.*

**Jacques GAUTIER**, Président du Syctom, rend hommage à Didier FOURNET, directeur de projet Ivry-Paris XIII, décédé début janvier.

**Jacques GAUTIER** rappelle qu'il s'agit de son premier Comité de suivi sur le projet d'Ivry-Paris XIII. Il présidait auparavant le SYELOM 92 et est vice-président du Syctom depuis 2001. Il indique ne pas ignorer les prises de position successives des élus d'Ivry-sur-Seine et s'engage comme son prédécesseur Hervé MARSEILLE à ce que rien ne soit fait contre l'avis de la majorité des élus.

**Jacques GAUTIER** revient sur la concertation sur le projet de Romainville-Bobigny qui vient de s'achever et se félicite du consensus qui s'est dégagé sur un scénario soutenu par la maire de Romainville et le président de l'EPT Est Ensemble. Il ne doute pas qu'un même résultat consensuel puisse être trouvé sur le territoire d'Ivry-sur-Seine et se réjouit de l'investissement de l'ensemble des partenaires.

**Jacques GAUTIER** propose, suite aux propositions des maires du 13<sup>ème</sup> arrondissement et d'Ivry-sur-Seine, que les prochains comités se tiennent en mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris puis en mairie d'Ivry-sur-Seine.

**Philippe BOUYSSOU** souhaite la bienvenue à Jacques Gautier dans ses nouvelles fonctions au Syctom. Il rend également hommage à Didier Fournet.

Il considère le Comité de suivi comme un espace de partage sur un projet qui dépasse largement le seul territoire communal et qui est soumis aux aléas territoriaux. **Philippe BOUYSSOU** rappelle à ce propos que des réformes institutionnelles d'ampleur ont eu lieu, notamment concernant la répartition des compétences en matière de gestion des déchets, qui relève des EPT, et que cette organisation pourrait être remise en cause par la Conférence territoriale dédiée au Grand Paris à venir. La déchèterie d'Ivry-Paris XIII, désormais fermée, est remplacée par une déchèterie mobile mise en place par la commune mais la coordination avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre est complexe.

**Philippe BOUYSSOU** ajoute que le projet suscite un débat d'ampleur à Ivry-sur-Seine. C'est pourquoi le maire d'Ivry-sur-Seine rappelle qu'il a interpellé le ministre de la Transition écologique et solidaire sur ce sujet, et indique que cette sollicitation est restée sans réponse. Cette démarche a également été faite par Mathilde PANOT, députée de la 10<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne.

**Jacques GAUTIER rappelle que des discussions sont en cours avec la mairie de Paris pour voir si la déchèterie du 13<sup>ème</sup> arrondissement pourrait réceptionner les déchets d'Ivry-sur-Seine et des communes voisines. Il rappelle toutefois que l'EPT 12 est responsable de la collecte des déchets.**

### Rappels du projet et de son état d'avancement

*Martial LORENZO commence la présentation par des rappels sur le projet d'Ivry-Paris XIII et sur son état d'avancement.*

**Martial LORENZO**, Directeur général des services du Syctom, rappelle que l'usine d'incinération existante a été mise en service il y a plus de 40 ans (1969) et que cet âge avancé de l'usine implique des périodes d'entretien allongées. Il précise à ce titre qu'une ligne d'incinération est actuellement arrêtée pour entretien alors que les besoins du réseau de chaleur sont élevés.

**Martial LORENZO** rappelle l'importance du projet de transformation du centre Ivry-Paris XIII pour prendre le relai de l'usine existante en fin de vie.

**Martial LORENZO** salue l'engagement de la commune d'Ivry-sur-Seine pour la mise en place de la collecte séparative des biodéchets.

Concernant la procédure de mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Ivry-sur-Seine avec le projet d'Ivry-Paris XIII qualifié d'intérêt général par arrêté préfectoral, **Martial LORENZO** informe les participants qu'un arrêté de mise en compatibilité est attendu pour le premier trimestre 2018.

## **UVE : adaptations architecturales suite aux échanges avec les ABF**

*Martial LORENZO présente les adaptations architecturales de l'UVE suite aux échanges avec les ABF.*

**Jérôme COUMET**, maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, propose d'engager un dialogue avec les Architectes des bâtiments de France (ABF). L'utilisation du corten (acier oxydé de teinte ocre-brun), comme clin d'œil avec l'usine SUDAC et les Grands Moulins, lui paraissait plutôt judicieuse.

**Martial LORENZO** indique que les discussions ont été élargies aux ABF de Paris et que tous ont réaffirmé cette volonté de modifier cette masse sombre par un volume plus clair. L'Apur et le préfet du Val de Marne se sont également investis dans les discussions. **Martial LORENZO** estime qu'au final, l'allure est sans doute un peu plus légère et qu'un consensus doit pouvoir se dégager autour de cet aspect adapté.

## **UVE : présentation du calendrier des procédures**

*Pierre HIRTZBERGER, Directeur général des services techniques du Syctom, rappelle les grandes étapes à venir de l'UVE.*

## **UVO : étude d'optimisation de l'UVO**

*Pierre HIRTZBERGER présente les résultats de l'étude d'optimisation de l'UVO, notamment les différents équipements envisagés et leur vocation pour l'installation de tri-préparation des OMr et l'installation de préparation des biodéchets.*

**Pierre HIRTZBERGER** précise que le Syctom a lancé une étude de faisabilité et d'optimisation sur l'UVO, conformément à la décision du Comité Syndical de janvier 2017, de façon à répondre aux éléments de programme discutés lors de la 3<sup>ème</sup> phase de concertation post-débat.

## **UVO : étude commandée à l'Apur**

*Martial LORENZO présente l'étude commandée à l'Apur pour étudier la relocalisation des garages à bennes et de la centrale CPCU à proximité de l'UVO projetée à Ivry-Paris XIII.*

## **Échanges**

**Daniel HOFNUNG** du Collectif 3R indique disposer d'un certain nombre de retours négatifs concernant des anciennes installations de TMB, en dépit des assurances des constructeurs.

Même s'il reconnaît que la solution du Syctom est différente, il s'interroge sur la faisabilité de l'installation de tri-préparation des OMr projetée et sur les retours d'expérience disponibles.

Pierre HIRTZBERGER reconnaît que certaines installations ont connu de nombreux dysfonctionnements mais rappelle qu'elles avaient pour vocation de produire du compost. Il précise en outre que les nuisances olfactives de ces installations étaient liées à l'étape de maturation-compostage après méthanisation ainsi qu'au temps de séjour important des déchets au sein de l'installation (5 à 7 semaines).

Pierre HIRTZBERGER précise que le projet présenté par le Syctom comprend, contrairement à ces installations qui ont connu des dysfonctionnements, un simple de tri sans étape de dégradation biologique et de traitement de la matière organique (méthanisation, compostage). Le temps de séjour de la matière prévu dans le projet du Syctom sera également beaucoup plus court (5 à 6 jours seulement).

Ce principe de fonctionnement réduit les volumes d'air à capter et à traiter au sein de l'UVO avant rejet, sachant que cet air sera en outre beaucoup moins chargé en éléments olfactifs. L'UVO proposée par le Syctom est par ailleurs prévue avec un bâtiment étanche conçu en béton et non en simple bardage métallique comme ce fut le cas par exemple pour l'usine d'Angers.

Pierre HIRTZBERGER précise enfin que si plusieurs usines ont connu des dysfonctionnements, y compris des installations qui traitent des biodéchets, la plupart de ces installations ont fait l'objet de travaux importants et ne posent plus de problème aujourd'hui.

**Anne CONNAN**, du Collectif 3R, considère que le procédé de tri-préparation présenté par le Syctom est un procédé de Tri mécano-biologique (TMB). Elle estime que même avec un temps de séjour réduit des OMr, les problèmes seront similaires à ceux du TMB notamment pour les odeurs. **Anne CONNAN** demande au Syctom pourquoi il porte un projet d'UVO susceptible d'être juridiquement rejeté, comme l'ont été d'autres installations similaires.

Pierre HIRTZBERGER rappelle que l'installation de tri-préparation de FCR prévue dans le projet du Syctom diffère d'un TMB et renvoie à la note produite par le Syctom en mai 2016<sup>1</sup>.

Pierre HIRTZBERGER précise que les récentes décisions juridiques des Cours d'appel administratives (CAA) sur les TMB ne dérangent aucunement le Syctom, dans la mesure où elles portent sur des installations de TMB alors que le projet du Syctom ne comporte pas ce type d'unité.

Pierre HIRTZBERGER rappelle également que ces décisions juridiques portent sur le respect de la hiérarchie des modes de traitement et interdisent les installations de TMB en l'absence de politique de développement du tri des collectes sélectives et du tri à la source des biodéchets et en l'absence de capacité d'accueil des biodéchets collectés. Il souligne à ce propos que le projet d'Ivry-Paris XIII est dimensionné précisément pour répondre à ces objectifs avec notamment une capacité d'incinération réduite de moitié par rapport à l'usine existante et une capacité d'accueil de biodéchets collectés séparément.

**Dominique PAGÈS**, du groupe des Sentinelles d'Ivry, demande à voir une installation de tri-préparation en activité.

**Martial LORENZO** s'engage à trouver des parties d'installation existantes ressemblant au procédé projeté à Ivry-Paris XIII.

Concernant le TMB, il ajoute que quand des investissements supplémentaires sont consentis, les usines fonctionnent mieux, par exemple à Montpellier.

---

<sup>1</sup> Le document peut être téléchargé au lien suivant : [http://projet-ivryparis13.syctom.fr/wp-content/files/Syctom\\_IP13\\_Evolution-UVO\\_052016.pdf](http://projet-ivryparis13.syctom.fr/wp-content/files/Syctom_IP13_Evolution-UVO_052016.pdf)

**Philippe BOUYSSOU** constate que le Comité de suivi permet de mettre en évidence des questions saillantes sur lesquelles il faut avancer. Il note que l'instruction de l'UVE est en cours par l'État, qui présidera par ailleurs le Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

**Philippe BOUYSSOU** se réjouit des évolutions du projet en 2 ans et demi : abandon de la méthanisation sur site, réversibilité des fours, réception de 30 000 tonnes de biodéchets, préparation et expédition par voie fluviale avant compostage puis retour à la terre... Il indique que lors des Assises de la ville organisées à Ivry-sur-Seine, la question du maintien des installations de traitement au cœur des bassins de vie a été récurrente.

**Philippe BOUYSSOU** considère que le débat citoyen à venir portera sur la question de savoir si l'UVO projetée par le Sycotom est, ou non, un « greenwashing » du TMB. Il entend les arguments du Sycotom et des associations mais rappelle que ce ne doit pas être seulement un débat d'expert et que les citoyens doivent aussi pouvoir s'approprier ce débat technique et sensible. Il appelle à ce que tout soit entrepris pour que les engagements de réduction des déchets par les différentes institutions (EPT, communes, etc.) soient suivis d'effets, notamment pour atteindre les objectifs en matière de collecte séparée des biodéchets. Il rappelle avoir proposé la création d'une mission d'information sur l'UVO. **Philippe BOUYSSOU** demande enfin aux associations quelle serait, selon eux, l'autorité qui pourrait arbitrer cette question de manière crédible.

**Jacques GAUTIER s'engage à montrer toute installation permettant de voir à quoi ressemblerait l'UVO d'Ivry-Paris XIII.**

**Francis REDON**, président d'Environnement 93 s'interroge sur 1) la nature des 140 000 tonnes transférées par l'UVE, 2) sur les différences entre les projets de Romainville-Bobigny et d'Ivry-Paris XIII pour le traitement des biodéchets et 3) sur le bilan matière en sortie de l'installation de tri-préparation projetée à Ivry-Paris XIII.

**Pierre HIRTZBERGER indique 1) que les 140 000 tonnes transférées par l'UVE correspondent à des OMr produites par le bassin versant qui ne pourront être traitées sur site tant que l'UVO ne sera pas mise en service, 2) le procédé de préparation des biodéchets sera similaire entre les deux projets et 3) l'UVO produira à partir de 365 000 tonnes d'OMr environ 200 000 tonnes de Fraction combustible résiduelle (FCR) envoyées vers l'UVE, environ 40 000 tonnes de refus inertes envoyés en Installation de stockage de déchets non-dangereux (ISDND), environ 10 000 tonnes de ferrailles qui seront valorisées et environ 75 000 tonnes de Fraction organique résiduelle (FOR) qu'il faudra traiter hors site.**

**Jacques GAUTIER demande à Pierre HIRTZBERGER de présenter le projet Siaap/Sycotom pour le co-traitement des boues d'épuration et de la FOR.**

**Pierre HIRTZBERGER indique que le projet de recherche et de développement lancé sous la forme d'un partenariat de recherche et d'innovation comprendra plusieurs phases. La première durera 18 mois et portera sur l'étude de 4 projets en laboratoire. La seconde consistera en l'expérimentation de deux pilotes industriels sur une usine du Siaap. La troisième sera la mise en œuvre d'une seule installation industrielle. L'objectif du projet est de maximiser la production de biogaz en minimisant la production de résidus.**

**Jacques GAUTIER indique que cette installation ne sera pas située en zone urbaine dense.**

**Daniel HOFNUNG** s'interroge sur l'émergence de nouveaux polluants : les dioxines bromées. Il indique que les mesures réalisées en 2013 au niveau des fumées rejetées par l'usine existante avaient mis en évidence un niveau pour ces polluants 3 à 4 fois supérieur au seuil de 0,1 ng/m<sup>3</sup> qui s'applique pour les

dioxines chlorées. Il demande si des mesures spécifiques sont prévues pour l'usine actuelle puis pour la future UVE.

**Pierre HIRTZBERGER indique que l'Etat a confié à l'INERIS la réalisation d'une campagne de mesures de dioxines bromées sur plusieurs installations en France et que l'UVE Isséane du Syctom a été retenue dans le cadre de cette campagne. L'INERIS a ainsi réalisé un prélèvement de fumées sur cette installation et le Syctom a de son côté réalisé en complément 7 autres prélèvements.**

**Pierre HIRTZBERGER précise que les dioxines bromées ne sont pas réglementées en l'absence d'études complètes sur le risque sanitaire lié à ces éléments.**

**Jean-Marie CHABANE** confirme que le Ministère de la transition écologique et solidaire s'est effectivement saisi de ce sujet et que les mesures portent en totalité sur une quinzaine d'installations existantes. Il précise que les conclusions de cette campagne seront bien entendu diffusées dès que possible.

**Anne CONNAN** estime que TMB et tri-préparation des OMr sont déconseillés par l'Ademe. Elle considère qu'il ne faut pas attendre le prochain Comité de suivi pour discuter du sujet. **Anne CONNAN** affirme que le Syctom a une vision « révisionniste » de la LTE-CV, vision développée dans sa *Contribution à la feuille de route sur l'économie circulaire* et dans sa *Contribution au futur Plan régional de prévention et de gestion des déchets* (PRPGD) où le Syctom indique que le tri sélectif ne progresse plus et que les solutions de tri-préparation doivent être développées. **Anne CONNAN** considère qu'il faut remettre le projet dans son contexte pour les objectifs.

**Jacques GAUTIER observe que, quel que soit le débat, le terme « révisionniste » est à éviter. Il rappelle que le Syctom soutient le tri à la source mais qu'il se doit d'être sérieux dans ses prévisions. L'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets à Paris est soutenue par le Syctom, mais elle se heurte à la réalité du comportement des citoyens et n'apporte pour le moment pas les résultats escomptés et prévus par les associations.**

**Martial LORENZO rappelle que l'Ademe a produit plusieurs notes sur le sujet ces dernières années, avec des avis sensiblement différents.**

**Martial LORENZO ajoute que Paris et sa proche couronne sont très denses, avec un minimum de 10 000 habitants au km<sup>2</sup> et un maximum de 30 000 habitants dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements, contre 1 500 habitants au km<sup>2</sup> à San Francisco. Martial LORENZO rappelle que le ministre de la transition énergétique et solidaire a demandé aux acteurs, en ouverture de la préparation de la feuille de route sur l'économie circulaire, de proposer des contributions pour « sortir de l'ornière », car les résultats ne sont pas au rendez-vous.**

**Philippe BOUYSSOU** demande à ce que le sujet du gisement soit à l'ordre du jour du prochain Comité de suivi pour examiner le projet d'Ivry-Paris XIII au regard des prévisions de gisement. Il indique ne pas avoir perçu de renoncement dans les objectifs du Syctom, qu'il juge ambitieux et raisonnables.

**Philippe BOUYSSOU** comprend que pour les associations, l'Ademe pourrait être l'autorité crédible pour arbitrer le débat TMB / tri-préparation. Il demande également l'avis du ministre et des services de l'État.

Concernant les dioxines bromées, **Philippe BOUYSSOU** s'inquiète de l'absence d'étude sanitaire permettant d'évaluer le risque présenté par ces polluants et demande quelle autorité de l'État est compétente sur ce point.

**Jean-Marie CHABANE** a bien pris note du courrier adressé par le maire d'Ivry-sur-Seine au ministre d'État Nicolas HULOT. Il revient sur le calendrier des procédures :

- un Dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) et un dossier de demande de Permis de construire (PC) ont été déposés aux service de l'État, qui les examine sur leur complétude et leur recevabilité ;
- l'Autorité environnementale se prononcera ensuite sur l'étude d'impact, commune au DDAE et au dossier de PC, étude d'impact qui comprend une étude des risques sanitaires ;
- l'enquête publique sera l'occasion pour chacun de faire part de ses remarques sur le projet, sur la base d'un dossier complet ;
- à l'issue de cette procédure, le CODERST donnera un avis sur le projet qui permettra au préfet de département de statuer sur l'opportunité du projet.

L'UVE du projet d'Ivry-Paris XIII entre donc dans la phase de concertation réglementaire.

### **Clôture du Comité de suivi**

*Jacques GAUTIER donne l'ordre du jour du prochain Comité de suivi prévu pour mai 2018, qui pourrait se tenir en mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.*

Le Comité de suivi se termine à 10h30.